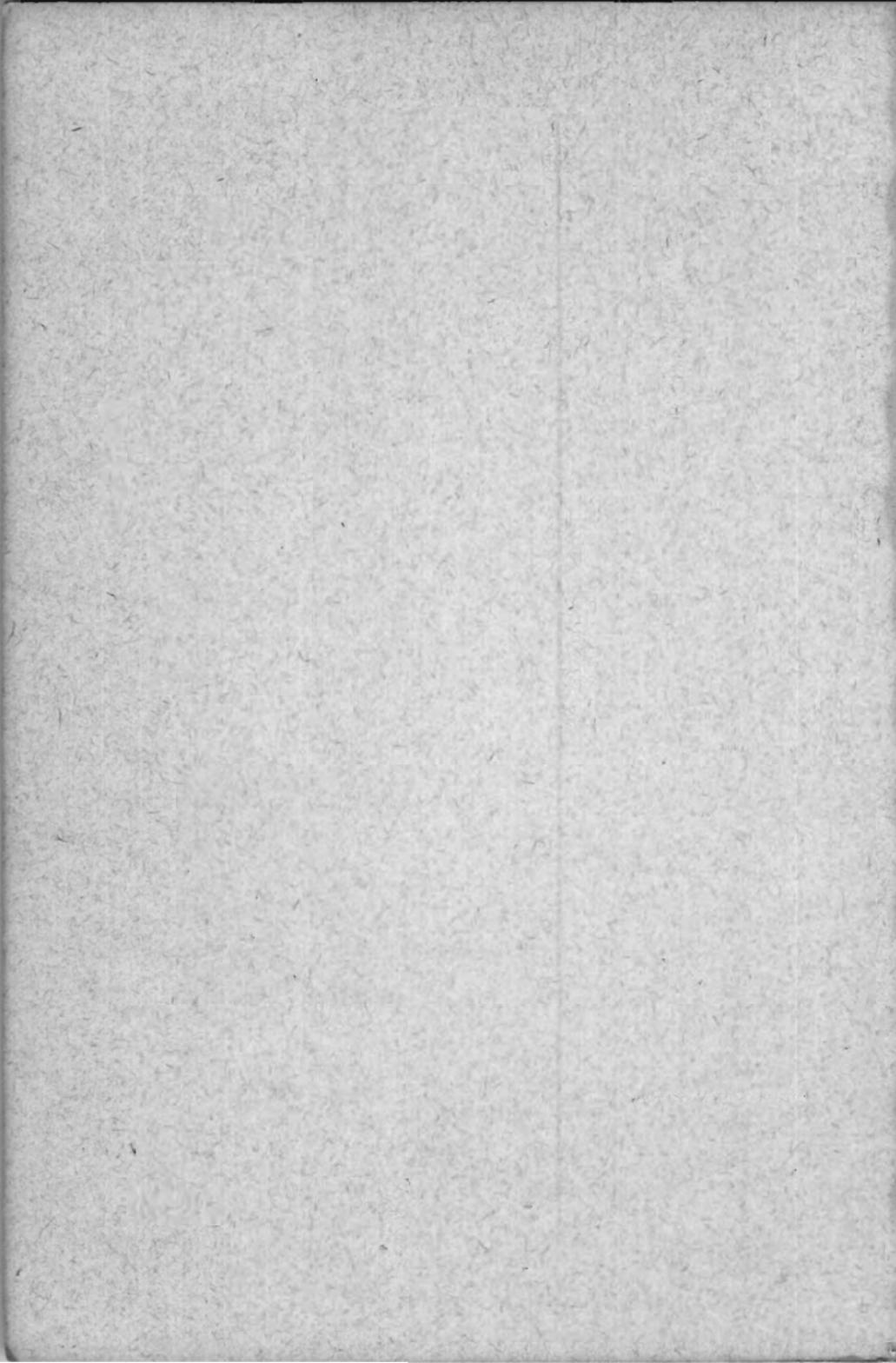


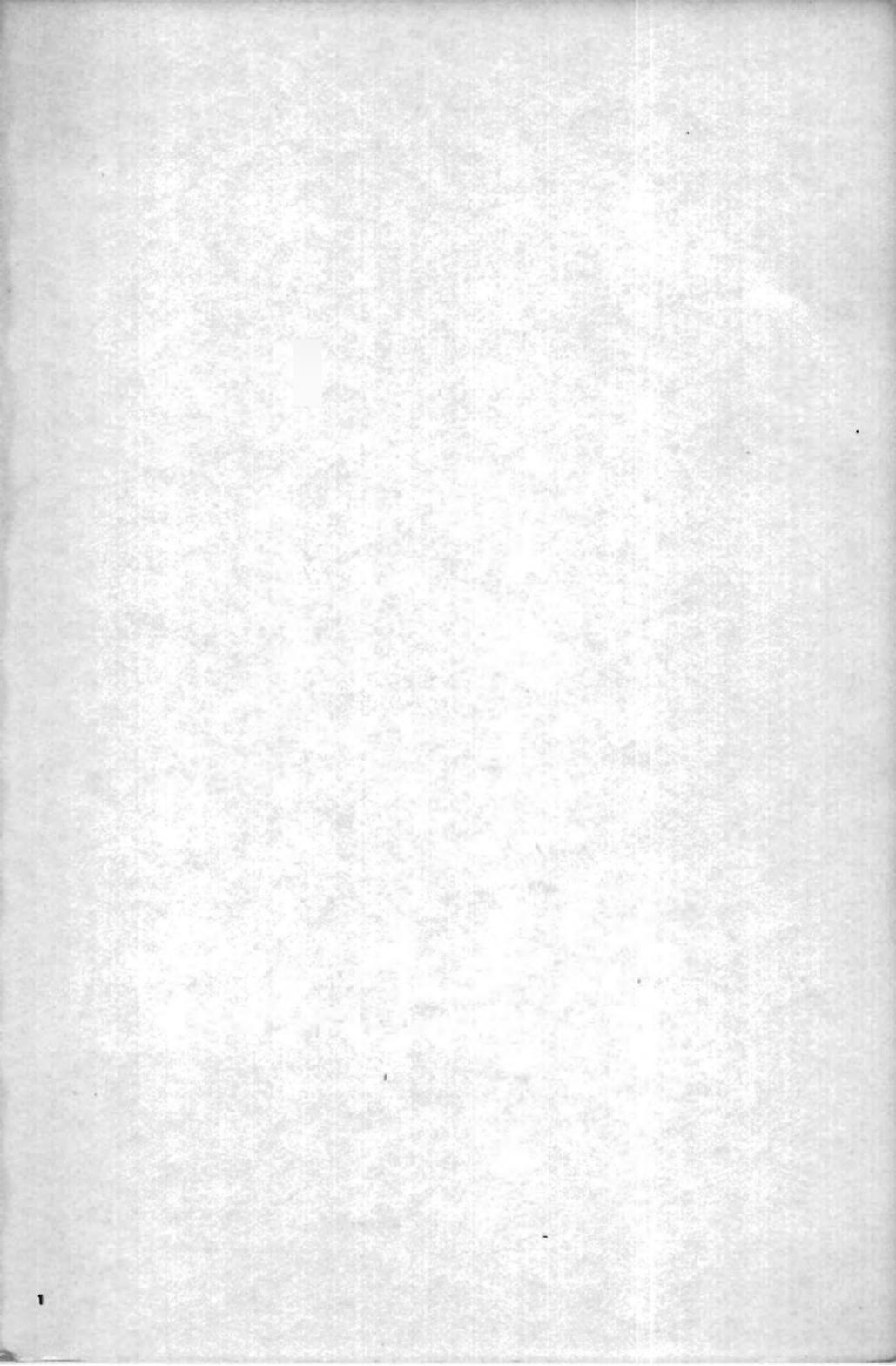
FRANÇOIS GAGNON, PRÊTRE

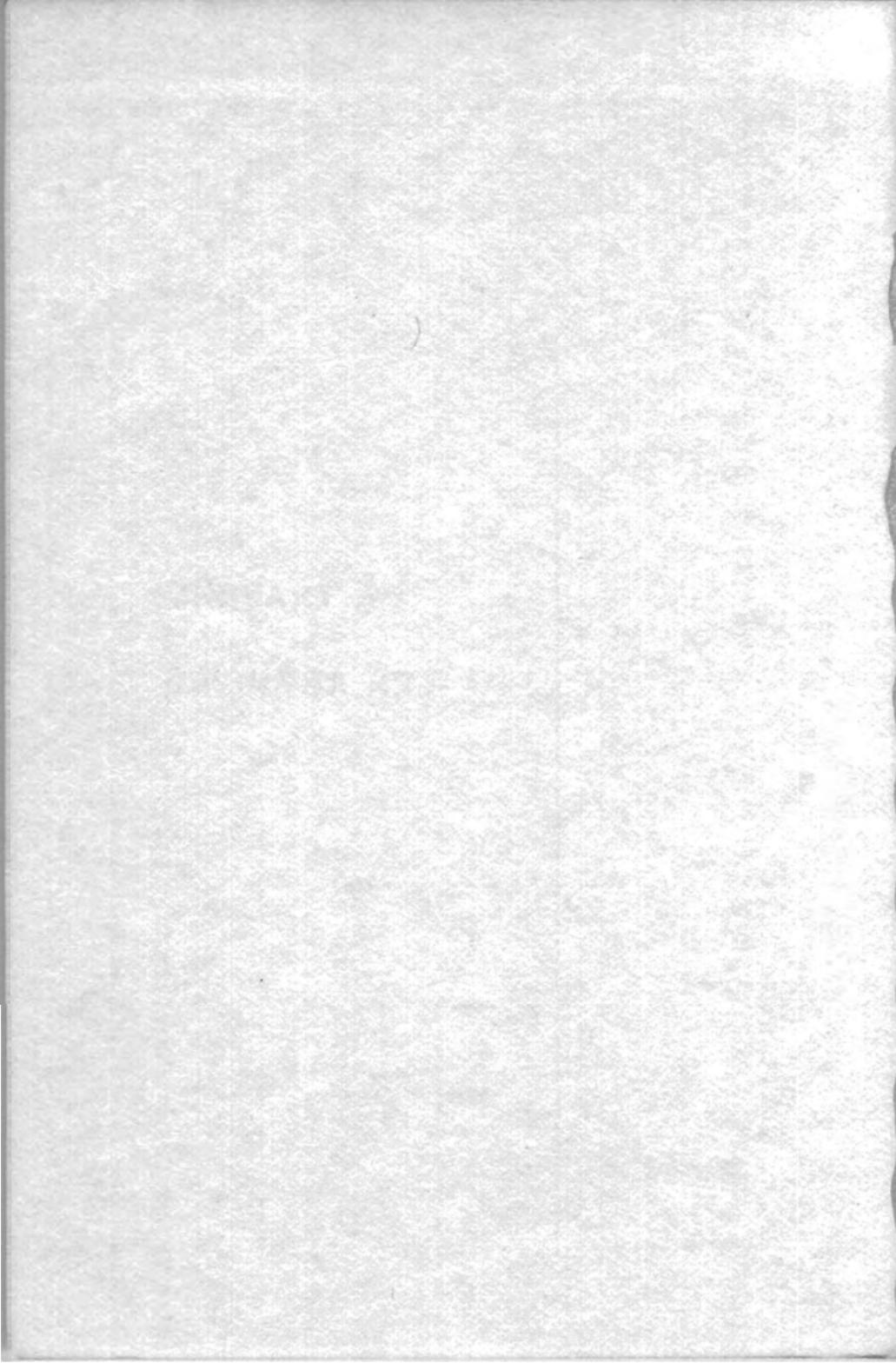
A TRAVERS LES ARCHIVES



COLLÈGE DE LA POCATIÈRE







**À TRAVERS
LES ARCHIVES**

**Sur la couverture : Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.
Photo Léopold Michaud, La Pocatière.**

**© Copyright Ottawa 1970,
par François Gagnon, prêtre, Collège de La Pocatière, Qué.**

Dépôt Légal — 4e trimestre 1970

Bibliothèque Nationale du Québec

FRANÇOIS GAGNON, PRÊTRE
archiviste

À TRAVERS LES ARCHIVES

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

LES ARCHIVES
A TRAVERS

COLLEGE OF ARTS AND ARCHITECTURE

Avant-propos

*A une époque, où l'on parlait encore de l'exode de nos Canadiens-Français, qui allaient dépenser leurs forces à la « brique », ou dans les usines de tissage de l'oncle Sam, j'ai vu maintes fois, au foyer paternel, le métier, où se fabriquaient les tissus nécessaires à l'entretien de la famille. La « chaîne », enroulée sur l'ensouple, traversait les lames et subissait l'entrecroisement de la « tissure » *, contenue dans la navette. Cette expérience de mon enfance m'a aidé à comprendre le vers de Boileau : « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. »*

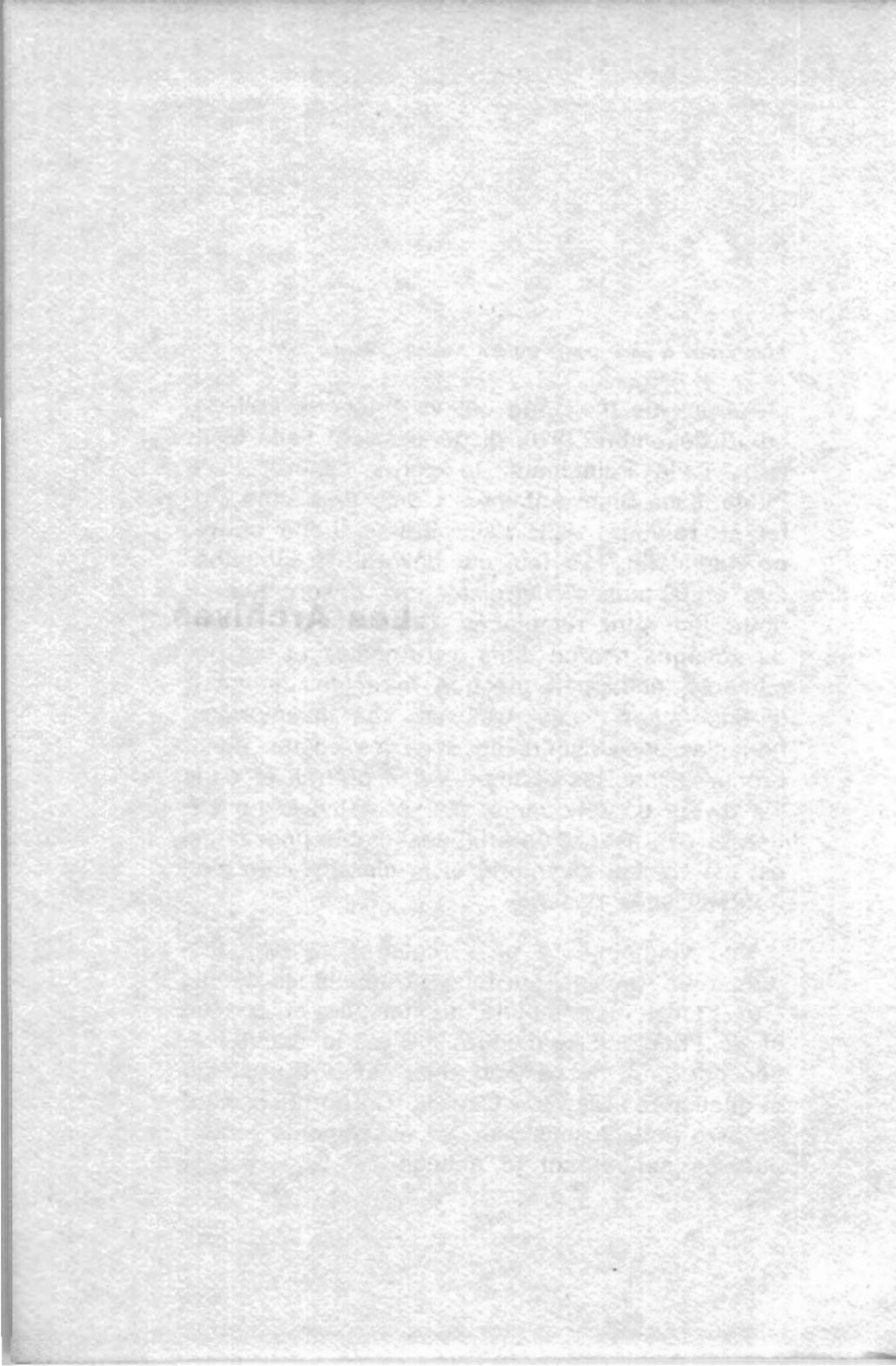
Ce que l'on appelait vulgairement « chaîne » et « tissure » se dit en termes propres « fils de chaîne » et « fils de trame ».

A travers les archives du collège et celles de la Société Historique de-la-Côte-du-Sud, j'ai trouvé la « tissure », qui rappelle des gens et des choses du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, des gens et des choses de « ma petite patrie », la paroisse de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie. C'est pourquoi, je dédie à tous les anciens élèves de mon Alma Mater, et à tous mes coparoiissiens de Saint-Denis, le modeste ouvrage que voici.

François Gagnon, prêtre

* Cf : Glossaire du parler français au Canada, page 665.

Les Archives



* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », février 1966.

Ceux de mon âge ont vu brûler le collège. Le 15 décembre 1920, disparaissaient l'aile Mailoux, l'aile Painchaud, le corps central, l'aile Pilote, l'aile Saint-Antoine. L'âme de l'Alma Mater se réfugiait dans l'aile Boulet, toute neuve, providentielle. Le feu, qui dévorait la bibliothèque et le musée, détruisait des trésors qui ne pourraient être remplacés. Cependant, l'histoire du collège, inscrite dans les Annales et les documents, échappait presque miraculeusement à la destruction. Les Archives, non inventoriées, non classées, dispersées dans les voûtes de la procure, dans les chambres des prêtres et dans les divers départements, étaient sauvées en entier, et ce trésor, d'un prix inestimable pour nous, est maintenant inventorié et la classification s'en poursuit sans relâche.

Une vingtaine de gros registres reliés constituent les Annales, qui relatent depuis les débuts (1827) l'histoire complète, quotidienne, du collège et de l'Ecole d'Agriculture. C'est la multiplication par vingt de ce vœu émis par le Bureau du 6 décembre 1842 : « Que la Corporation aura un livre pour y consigner les événements remarquables concernant le collège. »

Les Ephémérides remplissent une soixantaine de cahiers épais et lourds, et apportent par l'image et l'impression leur contribution à l'histoire.

Cinquante-six albums et des centaines de portraits font revivre à nos yeux les personnes, les choses, les lieux.

Les registres de la procure, des préfectures, des diverses sociétés et les dossiers des anciens élèves complètent ce trésor.

Quand le fichier sera plus avancé, la richesse et la pluralité des sujets traités dans les milliers de documents, qui se classent actuellement, apparaîtront d'une façon plus précise. On y trouvera Chiniquy, qui fut membre de la Corporation externe, et que M. Alexis Mailloux, ancien supérieur et ancien curé de Sainte-Anne, a été combattre aux Illinois. On y rencontrera l'abbé de Calonne, qui était frère du Ministre des Finances de Louis XVI, et qui fut aumônier des Ursulines, aux Trois-Rivières. Il y possède un fonds formé de 133 documents fort intéressants, et qui retrace par la correspondance, l'histoire de sa famille maltraitée par la Révolution française. Une lettre à Louis XVI en constitue le document principal. Cette lettre, celle de Châteaubriand à M. Painchaud, un indult d'Alexandre VII (1667) sont les joyaux de nos Archives.

La Société de Colonisation du Saguenay fait revivre, en 500 documents, l'œuvre de Messieurs Nicolas Tolentin Hébert, François Pilote, etc. Une magnifique carte sur toile, par Denis

Malone (1851) conserve le plan des terres de la Société de Colonisation des comtés de L'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay. Les colons sont inscrits chacun sur son lot.

Le fonds Boulet témoigne des activités et du dévouement de Mgr Auguste Boulet et du Chanoine Frs-Xavier Jean, dans la colonisation de l'Abitibi.

Les Archives de l'Ecole d'Agriculture, intimement liées à celles du collège, le fonds « La Parmentière » confié à nos soins par le docteur Elzéar Campagna, terminent en beauté cette brève énumération.

La Société Historique de la Côte-du-Sud a son local dans notre département d'archives. Ses 1,200 dossiers, ses collections de livres, revues, journaux, cartes, s'ajoutent aux Archives du collège et en font une source intarissable et sans rivale pour l'histoire de notre région.

The first part of the report deals with the general situation of the country and the position of the various groups. It is followed by a detailed account of the events of the past few years, and a final chapter on the future prospects of the country.

The author's conclusions are that the country is in a state of transition, and that the future will depend on the actions of the various groups. He believes that the country has a great future, but that it must first overcome its present difficulties.

The report is a valuable contribution to the study of the country, and it is recommended that it be read by all those who are interested in the country's future.

L'Île-aux-Coudres



De L'île-aux-Cendres à la Pointe de Rivière-Ouelle

Photo Léopold Michaud

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », mai 1966.

Vous savez, chers anciens, qu'au collège de Sainte-Anne, nous portons naturellement notre vue vers le fleuve. La majesté de celui-ci, les hautes montagnes qu'il reflète, les couchers de soleil féériques attirent nos regards comme un aimant. Il n'est pas jusqu'aux tremblements de terre, qui originent, dit-on, dans la large crevasse, où se blottit la Baie St-Paul, et qui jettent leurs frissons sur la Côte-du-Sud. Entre cette coulée mystérieuse, qui s'ouvre dans les Laurentides, par laquelle se déversent les tempêtes et les secousses sismiques, et la paisible Côte-du-Sud se dresse une petite île, protectrice comme un bouclier. Chaque fois que nous levons les yeux au nord, nous apercevons l'Île-aux-Coudres. Les beaux soirs d'été, quand le soleil semble disparaître à regret derrière les montagnes, et qu'il s'attarde à peindre le ciel de mille couleurs, à nos yeux émerveillés il jette son « pont d'or » sur le fleuve et pose sur l'Île-aux-Coudres son premier pilier. La légende a profondément marqué cette île inscrite dans notre histoire. Les faits forgent l'histoire et la légende ajoute sa poésie. La nomenclature suivante en porte l'empreinte : La Roche à caya, la Roche pleureuse, L'Islette,

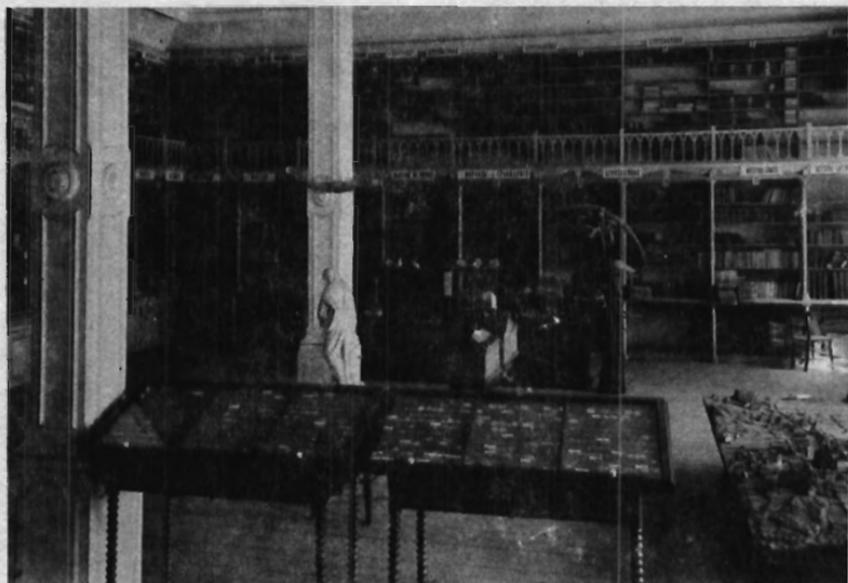
le Cap à la branche, le Gouffre du Cap aux Corbeaux, la Pointe des Roches, la Couacrie, l'Anse de Buttemont, l'Anse des Grandes Mares, l'Anse de l'Attente, le Ruisseau Rouge, la Pointe des Sapins, la Côte à la Baleine. La légende du Père de la Brosse et l'inscription de la première messe suffiraient à faire la renommée de cette petite île. Or les habitants de l'Île-aux-Coudres nous rendent nos regards. Dès les débuts du collège, les fils des insulaires s'inscrivent à Sainte-Anne. L'abbé Grégoire Tremblay, ecclésiastique, fait la salle et enseigne le latin, dès la première année du collège. En 1834, Messire Alexis Mailloux y prend la charge de directeur ; il sera curé de la paroisse et supérieur du collège, après la mort de M. Painchaud. Le fondateur était originaire de l'Île-aux-Grues, son successeur l'était de l'Île-aux-Coudres. L'abbé Eloi Victorien Dion et l'abbé Epiphane Lapointe firent leurs études et furent employés au collège de Sainte-Anne. Mais le premier élève de l'Île-aux-Coudres, inscrit au collège, fut Germain Dégagné, qui commença ses études classiques, le premier octobre 1831. La traversée se faisait à Saint-Roch-des-Aulnaies, dont le curé, Messire Louis Brodeur, fut l'ami et le bras droit du fondateur, M. Painchaud. Nous possédons une pièce d'archives qui indique que la pension des élèves Louis Tremblay, Elzéar St-Pierre, GERMAIN DÉGAGNÉ et Amable Bernier était payée par le curé Louis Brodeur, et nous avons le reçu donné par M. Painchaud (Painchaud, 3 - LI). Or le 30 juin 1836, lors d'une

promenade des élèves à la Pointe de Rivière-Ouelle, Germain Dégagné se noyait et inscrivait la première tragédie du genre dans l'histoire collégiale. En mai 1834, deux citoyens de l'Île-aux-Coudres, Abraham Martel et Marcel Harvey, s'étaient noyés à la Pointe de Rivière-Ouelle. On ne trouva que leur chaloupe. Deux ans plus tard, Germain Dégagné, à la fin de ses études, connaissait une fin tragique au même endroit.

Le lendemain de cette tragédie, un de ses confrères de classe, Henri Dionne, a écrit le rapport suivant :

Collège de Ste-Anne, 1er juillet 1836
« Le collège de Ste-Anne déplore aujourd'hui la perte d'un de ses élèves, Germain Dégagné, étudiant en logique. Messieurs les régens de cette maison pleurent un de leurs plus estimables disciples. Il a mérité leurs regrets par sa piété, l'amour pour l'étude, et par beaucoup d'autres qualités qui le rendent précieux à l'établissement. C'est au milieu d'une fête champêtre donnée hier aux élèves, à la Pointe de la Rivière-Ouelle, que les cris : « A moi ! A moi ! Je me noie ... ! » viennent interrompre le plaisir d'une vivace jeunesse. Et c'est sous les yeux de toute la communauté qu'il est péri sans qu'il ait été possible de lui porter secours. Agé de 22 ans, tout brillant de santé, il promettait une carrière longue et brillante ... Jeunesse, santé, force, que vous êtes de frêles appuis contre la mort. Les restes ont été trouvés après sept à huit heures de recherches. Voilà pour son corps.

Expo 67



La bibliothèque et le musée d'autrefois

« L'Ancienne bibliothèque et le musée étaient logés au même endroit. La photo ne nous en fait voir qu'une partie : côté sud et côté est. On peut apercevoir, au premier plan, les étalages de la numismatique, au centre : la maquette du collège de 1881, et à droite : le plan du village de Sainte-Anne en 1867. On sait que tout a été détruit dans l'incendie de 1920. Seule, la maquette du collège existe encore, conservée au Musée actuel ».



Plan en relief du site du Collège de Ste-Anne, envoyé à l'Exposition Universelle de Paris en 1867. On voit ici les quatre exécuteurs à l'oeuvre : Rév. M. Stanislas Vallée, M. Joseph Guimont, M. David Ouellet, M. Damase Caron.

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », août 1966.

Voilà un sujet d'actualité ! Mais non, c'est à cent ans en arrière que vous reportez la page des Archives.

En 1866, M. Jean-Charles Taché fit des instances auprès du collège de Sainte-Anne, pour qu'il expose à Paris, en 1867, un plan-relief du village de Sainte-Anne. M. l'abbé François Pilote, alors procureur, se mit à l'œuvre et fit exécuter un modèle en bois du collège et du village, qui était un chef-d'œuvre de patience. Il mesurait douze pieds et demi en longueur, cinq pieds et demi en largeur, et quinze pouces à sa plus haute élévation. Sous la direction de l'abbé Stanislas Vallée, David Ouellet, ancien élève et étudiant en architecture, Damase Caron, menuisier du collège, et Joseph Guimont, étudiant, exécutèrent ce travail avec grand soin et représentèrent avec une exactitude irréprochable une superficie de 120 arpents du village de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, reproduite sur une échelle de 1/300e. M. Pilote composa sur la paroisse, le collège et l'Ecole d'Agriculture un long mémoire, dont nous possédons le manuscrit. Une série de vues photographiques et des plans facilitaient

aux intéressés la compréhension du modèle. L'Ecole d'Agriculture et la Ferme Modèle envoyèrent leurs plus beaux produits.

Au début de mai 1867, M. Pilote partait pour l'Exposition Universelle de Paris, et apportait avec lui le plan-relief de Sainte-Anne.

Les journaux du temps exaltèrent le succès de cette exposition, où le Canada remporta sept médailles d'argent et dix médailles de bronze. La Gazette des Campagnes mettait l'accent sur les exhibits de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et avec raison, car M. Pilote revint d'Europe avec deux médailles d'argent pour les produits de l'Ecole d'Agriculture et de la Ferme, et une mention honorable pour le plan-relief de Sainte-Anne, qui avait attiré tant de visiteurs.

Nos Archives conservent les deux diplômes suivants :

I — Exposition Universelle de 1867, à Paris.
Le jury international décerne une médaille d'argent à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne (Canada — Colonies anglaises)
Groupe VII — Classe 67 — Collection de produits et céréales.

II — Exposition Universelle de 1867, à Paris.
Le jury international décerne une médaille d'argent à la Ferme Modèle de Sainte-Anne (Canada — Colonies anglaises)
Agriculture et industrie.
Groupe V — Classe 43 — Collection de produits.

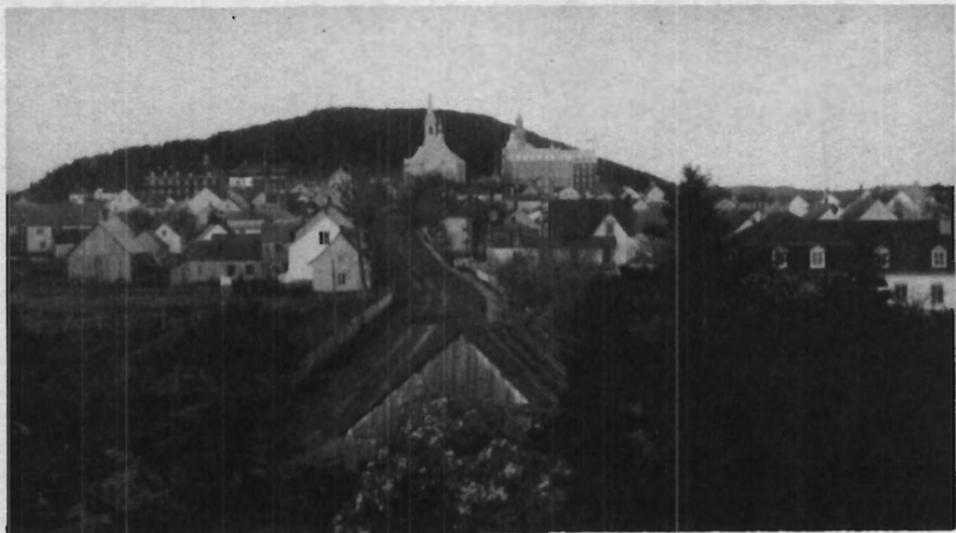
Les deux médailles sont conservées au Musée du collège sous l'active surveillance de M. l'abbé René Tanguay. Pour ce qui est du plan-relief, nous l'avons vu jadis dans le musée aménagé sous la coupole du dôme. Il nous apparaissait comme un témoin précieux des temps passés. Il avait subi « l'outrage des ans », car des gamins l'avaient détérioré, lors de la construction des toits français, en 1881. L'incendie de 1920 a fait disparaître ce beau souvenir, dont il ne reste plus qu'une photographie montrant les quatre artisans à l'œuvre.

Voilà ce que l'on fit à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il y a cent ans. En 1967, l'Expo de Montréal aura-t-elle des médailles d'argent pour nous ?

The first part of the report is devoted to a description of the experimental conditions and the results obtained. The second part is devoted to a discussion of the results and a comparison with the theoretical predictions. The third part is devoted to a summary of the results and a conclusion.

La Pocatière

LA POCATIÈRE



Vers 1910



Aujourd'hui (1970)

* Cet article a paru dans «L'Union Amicale», novembre 1966.

Le 29 novembre 1669, François Pollet de la Combe Pocatière, capitaine au régiment de Carignan, unissait sa destinée à celle de Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys.

L'année suivante, le 18 septembre 1670, son beau-père, Nicolas Juchereau de Saint-Denys lui octroyait une portion du fief de la Grande Anse.

Mais François Pollet de la Combe Pocatière mourut le 20 mars 1672, et la même année, le 29 octobre, l'Intendant Jean Talon concéda officiellement à sa veuve cette portion du fief de la Grande Anse, qui fut ainsi érigée en Seigneurie.

Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys s'inspira de son prénom et du nom de son défunt mari pour former le titre de la nouvelle Seigneurie : Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

D'aucuns sentent leur curiosité piquée par ce mot aux origines mystérieuses, La Pocatière, et nous tenterons ici une explication.

François Pollet de la Combe Pocatière était originaire du Dauphiné, ancienne province du Sud-Est de la France, là, où les Alpes puissantes exhausent ces régions du doux pays de nos ancêtres. Dans ces contrées montagneuses, les petites vallées s'appellent des « combes ». Pour

sa part, le dictionnaire Littré nous apprend au mot « pollet », que c'est un terme provençal qui signifie « poulet ».

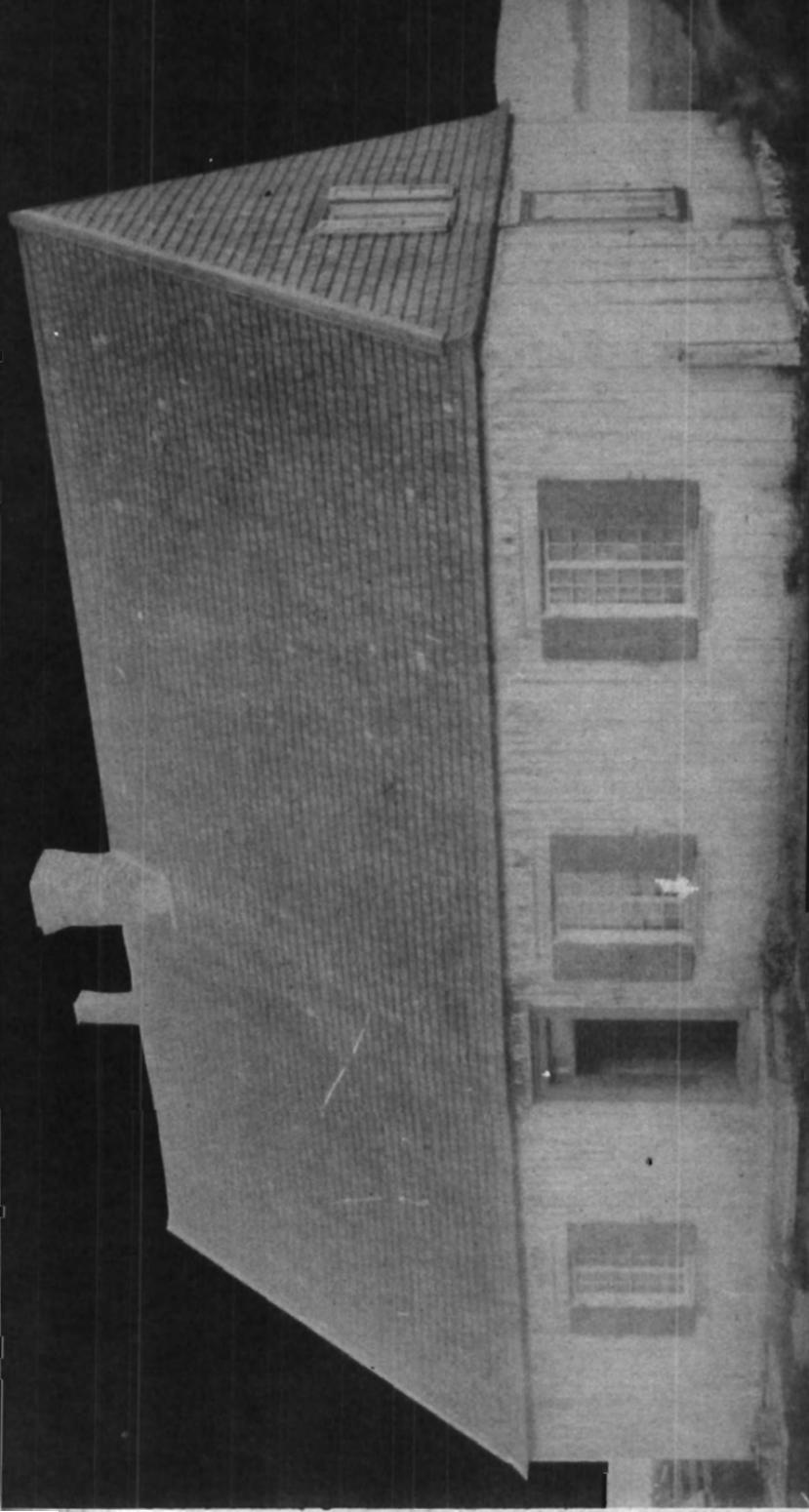
Les Pollet, étant de petite noblesse française, ont perpétué ce poulet dans leurs armoiries, qui « sont de gueules à un lion passant d'or sur le dos duquel est perché un coq de même. »

Or, au dit Dauphiné, dans l'arrondissement de la Tour du Pin, au Nord-Ouest de Grenoble, se trouve une localité nommée « La Pollatière », dont la forme ancienne était « Comba de la Pollatery », c'est-à-dire, La Combe de la Pollatière, ou la vallée qui appartient aux Pollet.

Il n'y a qu'à ouvrir un dictionnaire généalogique pour remarquer toutes les variantes que le temps impose à la structure des noms. Par quelle magie, ou par quelle nécessité, a-t-il durci à l'aide d'un « c » le doux et joli nom « Polatière », nous ne le saurons peut-être jamais. Qu'il nous suffise pour le moment de connaître l'étroite parenté qui unit ces deux localités : La Polatière, dans l'arrondissement de la Tour du Pin, et La Pocatière, dans le comté de Kamouraska.

Beaucoup de ces renseignements nous viennent d'une étude d'Emmanuel de Cathelineau, parue dans « Nova Francia », mars-juin 1931, et intitulée « Les beaux mariages d'une Canadienne. » Cette Canadienne était la fille de François Pollet de la Combe Pocatière et de Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys.

**Le clergé et l'éducation
à La Pocatière**



Maison où est né le Révérend Charles-François Painchaud, à l'Île-aux-Grues, le 9 septembre 1782.
« Belle maison canadienne du 18^e siècle : toiture en pente très prononcée, fenêtres à petits carreaux, avec volets, la grande cheminée pour le foyer central, une deuxième plus petite, pour la cuisine. Elle est en bois, reposant sur un solage en pierres. A gauche, le puits. Maison spacieuse, mais modeste. Le fleuve tout proche ».

(Note de la rédaction de « L'Union Amicale », février 1967)

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », février 1967.

Une page précédente nous présente la maison où est né notre fondateur, Messire Charles-François Painchaud. C'était le 9 septembre 1782, à l'Île-aux-Grues. L'enfant fut ondoyé à la maison. A l'âge d'un mois et vingt-huit jours, il fut baptisé sous condition à Cap-St-Ignace, le 7 novembre 1782, par Messire Jacques Panet, «-curé de L'Islet, de Saint-Ignace et des îles voisines. » Figure originale, s'il en fut, le curé Panet était le frère de Mgr Bernard-Claude Panet, archevêque de Québec (1825-1833).

Ce nouveau-né était prédestiné à fonder le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Conscient des déficiences de l'époque, il vit dans l'éducation une nécessité pour ses compatriotes. Comment aurait-il pu soupçonner les jugements qu'un siècle si différent du sien porterait sur son entreprise toute de dévouement. Ne laisse-t-on pas entendre que le clergé fut la cause de l'ignorance de notre peuple ? C'est alors qu'il est intéressant d'enlever la poussière sur les archives de la procure. Elles sont fort révélatrices, impressionnantes même. Je laisse aux autres collèges le soin de publier des documents indéniables. J'écris pour notre seul collège et pour notre région.

Convaincu de la nécessité de l'instruction, M. Painchaud a fondé un collège. Cette fondation n'a pas dû être une cause d'ignorance pour notre région ! Pour réaliser son idéal, le curé Painchaud a tout jeté dans la balance, son travail, sa santé, les encouragements à son peuple, son argent, sa dîme, tout. Les prêtres qui vinrent le seconder, consentirent à enseigner et à éduquer les jeunes gens pour un salaire dérisoire de quelques piastres par année. On instruisait les adolescents à un prix extrêmement bas. Vers 1900, le coût de la pension et de l'enseignement était de \$10.00 par mois ; plusieurs jouissaient d'une réduction et ne payaient que \$8.00 par mois.

Or, il y avait peu d'argent dans nos campagnes, à cette époque. Les cultivateurs, qui pratiquaient une culture familiale, payaient le compte de leur fils étudiant, en nature : du porc, du bœuf, du mouton, parfois de la farine et du sucre d'érable. Voilà qui n'est pas commode pour payer les comptes d'épicerie, de librairies, les salaires, les intérêts, le chauffage, les taxes, etc.

Les professionnels jouissaient d'un talent particulier pour réclamer des bourses et profiter de la générosité d'oncle, de frère, de cousin prêtres. Les curés de chaque paroisse étaient quémandés à la dernière limite.

Et tous, professionnels, ouvriers, cultivateurs correspondaient sans relâche, et demandaient

des délais. Et ces délais s'étiraient parfois jusqu'à la prescription.

Pour soutirer à l'Etat des allocations de quelques centaines de dollars, il fallait composer de véritables réquisitoires, qui ne parvenaient pas toujours à convaincre.

Aucune institution ne peut subsister à un tel régime. Comment notre collègue a-t-il réussi à se maintenir ? Les prêtres enseignaient presque gratuitement ; les curés sacrifiaient leurs économies ; leur testament déversait sur la maison les quelques centaines de piastres qu'ils avaient laborieusement épargnées ; mais les familles et les familiers soulevaient parfois des objections qui rendaient ces successions pénibles à réaliser et souvent illusoires. L'abbé Jean Naud, qui n'est jamais venu à La Pocatière, donnait à notre Alma Mater tout ce qu'il possédait et disait : « Je suis sec comme un os (Naud) ».

Tout cela est écrit en noir et en blanc dans les archives de la procure. La situation se tendait de plus en plus. Les terres, qui formaient un magnifique et solide patrimoine, étaient hypothéquées à leur valeur, et prévenaient la dépréciation des obligations et la banqueroute. Malheureusement, on fit campagne contre Messire François Pilote et ses achats de terres, et l'on fit perdre le crédit du collègue. Réclamations, demandes de remboursement, protêts s'abattirent sur l'institution et la banqueroute devint imminente.

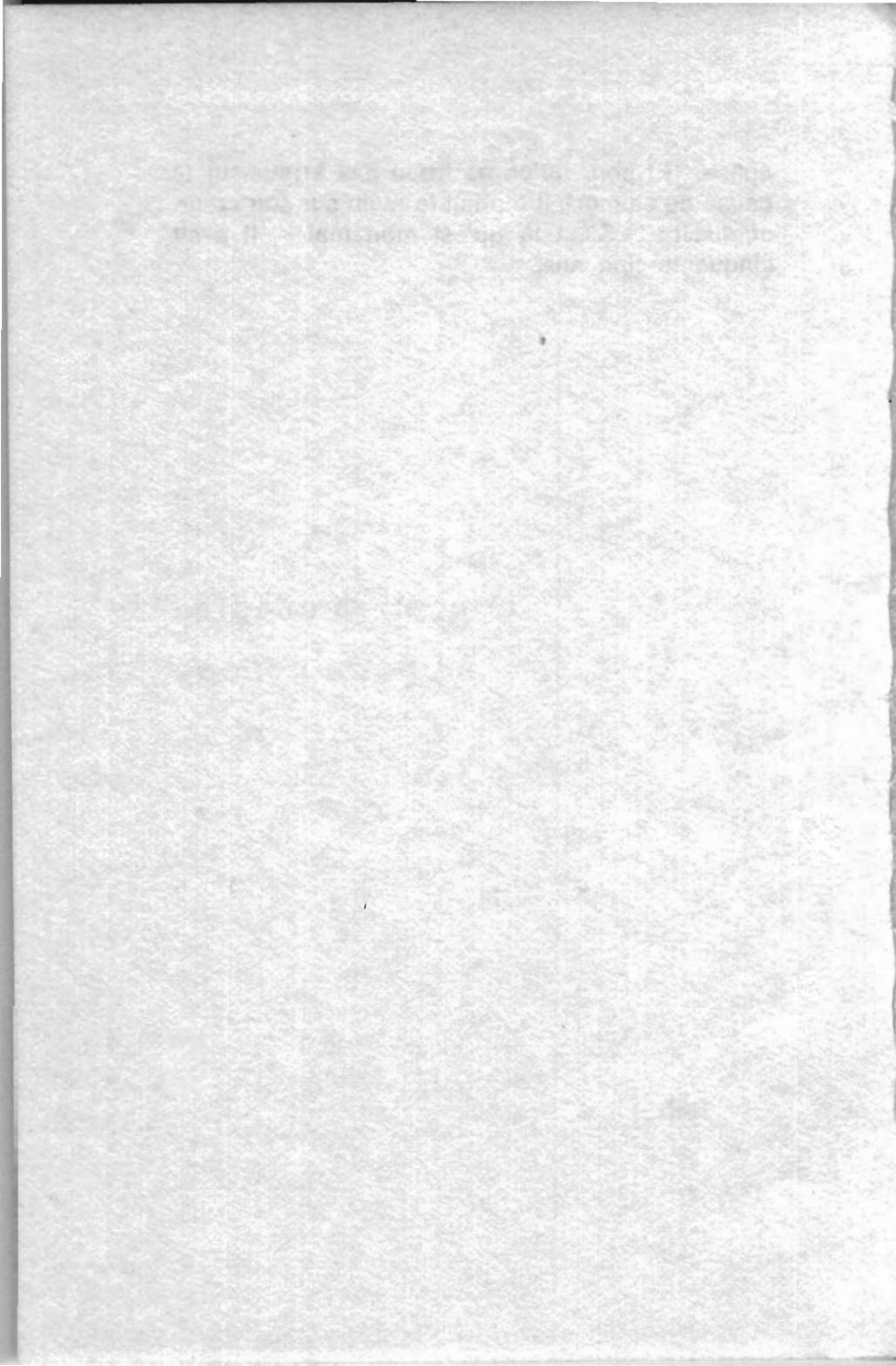
Le Cardinal Taschereau fit plus que tout autre pour rétablir le crédit du collège et le sauver de la ruine. Il organisa une importante souscription, dont le clergé fit les frais en grande partie, tant par le montant souscrit que par le montant payé. Un ancien élève, négociant à l'aise, homme de bien, père d'un prêtre renommé, ami de la maison, écrivit au supérieur une longue lettre pour lui prouver que le collège était l'œuvre du clergé et devait être sauvé par lui. Une autre lettre, de M. Pilote celle-là, nous parle d'un de nos plus illustres anciens élèves, et révèle que c'est le seul laïc qui ait payé sa souscription en entier.

Nos Collèges, et nos procureurs en particulier, ont fait preuve d'une discrétion exemplaire sur ce chapitre. Les comptes non payés, les cours classiques à crédit, des élèves instruits par la générosité d'un curé ou d'un oncle prêtre et qui briment le clergé, voilà un sujet où les procureurs et les archivistes s'arrêtent à des méditations.

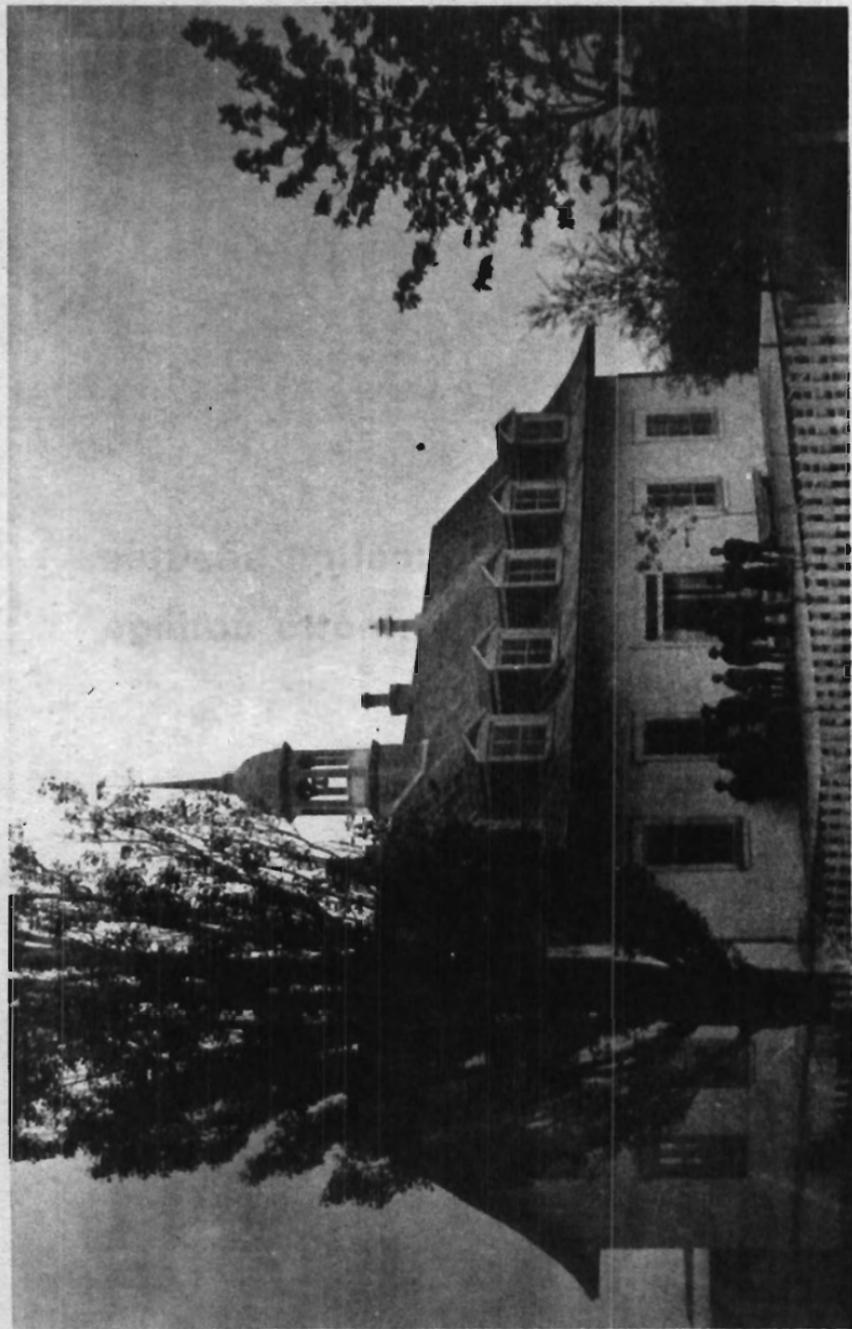
Or, le prêtre peut s'être sacrifié à l'âge de vingt ans, il peut ensuite soutenir une bonne œuvre toute sa vie, il peut pardonner aux ingrats et oublier les dons de sa main droite, il reste quand même un être humain et ne peut demeurer indifférent à certaines injustices.

Notre fondateur, écrasé sous le fardeau, se faisait inhumer à l'Isle-aux-Grues, à l'ombre de la maison paternelle, sous les dalles de son

église. Et pour qu'on ne fasse pas erreur sur la cause de sa mort, il mettait la main sur son cœur, et disait : « C'est là qu'est mon mal. » Il avait cinquante-cinq ans.



**Éducation adaptée
en notre collège**



La première école d'agriculture au pays.

* (Notes de la rédaction de « L'Union Amicale »).

« La première Ecole d'Agriculture au pays, fondée par l'abbé Pilote. La maison existe encore. Elle est habitée aujourd'hui par le Dr Charles Richard et M. Pierre Bilodeau, professeur. En 1912, on construisit un autre édifice en briques, agrandi en 1933 et en 1957, sur le site actuel, à l'Est de la montagne. En 1962, l'Ecole devenait l'Institut de Technologie Agricole. »

« Le numéro de mai 1967 présentait en première page la photo de la première Ecole d'Agriculture au pays, fondée par M. Pilote en 1859. A ce sujet, notre ami Pierre Brunet, des Archives d'Ottawa, nous communique quelques renseignements nous apprenant que M. Pilote a eu deux précurseurs, même si les projets de ces derniers n'ont pas eu de suite. Rendons à César ce qui est à César :

a) Un monsieur Schadgett tenait une Ecole renommée au Lac Beauport en 1831. Il y aménagea douze chambres et trois grands dortoirs pour recevoir des élèves en agriculture Mais n'ayant pu recevoir de l'aide de la Législature, M. Schadgett dut fermer son Ecole dès 1832.

b) M. Joseph-François Perrault qui a tant fait à Québec pour l'instruction, voulut aussi vers le

même temps, établir une ferme modèle ou une Ecole d'Agriculture. Il acheta un terrain à la Petite Rivière, engagea un professeur suisse qui enseigna pendant un an ; mais, malgré les promesses de subsides, qui ne vinrent pas, M. Perault dut abandonner en 1833. (Cf. Pierre-Georges Roy : « Toutes petites choses du régime anglais »)

Qui sait si ce ne sont pas ces deux pionniers qui donnèrent l'idée à monsieur Pilote ? ».

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », mai 1967.

Le collège de Sainte-Anne a donné beaucoup de prêtres, surtout au diocèse de Québec. Cette réalisation légitimait la fondation de cette institution, mais le plan des fondateurs était encore plus vaste.

En 1842, conscient du retard des Canadiens-Français dans le domaine du commerce et des affaires, le collège de Sainte-Anne ouvrit un cours commercial (cours anglais) parallèle à son cours classique. Un grand nombre de professeurs anglais y enseignèrent leur langue maternelle et les sciences commerciales. Les O'Grady, Giblin, Dunn, Duffy, Dowling, Mc Donnell, Mc Gauran, O'Farrell, Mc Guirck, Campbell, Malone, Murphy, Kerrigan, Kelly, Gallagher, Cassidy, Connelly, Watters, O'Donaghue, Hart et autres rivalisèrent de zèle et de dévouement avec les prêtres de la maison. Quelques-uns d'entre eux étaient ecclésiastiques.

En 1859, M. Pilote, après un voyage en Europe, fondait l'Ecole d'Agriculture et transformait les terres du collège en Ferme Modèle. La maison, qui existe encore, et qui fut la première Ecole, abritait une imprimerie, et fut témoin de la publication d'un journal agricole, La Gazette des Campagnes. Emile Dumais mit ce journal au monde en 1861, et Firmin Proulx en a assuré la survivance jusqu'en 1895.

Dans le domaine des arts et métiers, le collège, dès ses débuts, ouvrit un atelier de menuiserie, où se sont fabriquées des pièces, qui existent encore dans notre maison. Egalement, un atelier fut monté à l'Ecole d'Agriculture, et les élèves y apprirent quotidiennement le métier si pratique de travailler les morceaux les plus rudimentaires du roulant agricole.

Le 2 avril 1876, un Cercle Agricole fut créé à Sainte-Anne, et beaucoup d'autres paroisses suivirent cet exemple. Puis on rêva de convertir la Ferme Modèle en Ferme Expérimentale, à l'avantage de la classe agricole. Ce fut un beau projet. Ce fut un projet aussi que le désir d'ouvrir à Sainte-Anne une Ecole Normale, afin de former des professeurs qualifiés pour l'enseignement primaire. Ces projets furent mis en échec, mais ils n'en démontrent pas moins l'ouverture d'esprit de nos prédécesseurs.

L'émigration exerçait ses ravages dans notre jeunesse rurale. L'Episcopat canadien-français et nos hommes politiques jetaient le cri d'alarme. Y eut-il un endroit où la réponse fut plus prompte

et plus efficace. Sous la direction de l'abbé N.T. Hébert, la Société de L'Islet-Kamouraska entreprit l'œuvre gigantesque de coloniser le Saguenay. Le siège social de cette entreprise s'enracina au collège de Sainte-Anne, et M. Pilote, qui en devint le président, après en avoir été le secrétaire, y consacra son temps, sa plume et son talent. Plus tard, la Colonisation de l'Abitibi profitera de l'expérience acquise par le collège de Sainte-Anne dans la Colonisation du Saguenay, et Mgr Auguste Boulet se consacra à cette œuvre méritoire. Il sera secondé par ce prêtre sympathique, que nous avons tous aimé et admiré, l'abbé Frs-Xavier Jean, plus tard chanoine. Une lettre parvint un jour au collège portant comme adresse : « M. l'abbé Tibi (Abitibi), collège de Sainte-Anne ». L'abbé Jean en hérita, et elle lui était destinée.

L'Ecole d'Agriculture se développait et rayonnait. Son action atteignit la Gaspésie, et l'Ecole des Pêcheries fut fondée, et le Commandant Beaugé nous revient ici en mémoire. Le Service Social Economique s'employa à former les esprits à la technique de la Coopération, et à en faire profiter notre région. Malgré mille activités, un professeur de l'Ecole, le regretté M. Gonzague Fortin, ressuscitait La Gazette des Campagnes.

An collège, Mgr Wilfrid Lebon écrivit en deux volumes l'Histoire du Collège de Sainte-Anne, et fonda La Société Historique de Kamouraska, qui est devenue La Société Historique de la Côte-du-

Sud. Cet organisme s'est développé grâce au travail éclairé et constant de Mgr Léon Bélanger et de quelques dévoués collaborateurs. Plusieurs centaines de dossiers, des volumes, des collections de journaux, des revues, des documents donnent à notre région une valeur historique incontestable. Les archives du collège, dont la classification se poursuit, voisinent la Société Historique et les deux fraternisent comme des jumelles.

Ces laborieux ouvriers étant presque tous des prêtres, le Sanctuaire de Fatima naquit de leur initiative et de leur amour de la Sainte-Vierge.

Et la vie continue, et une évolution adaptée au temps et aux besoins fermente en nos murs. Venez voir plutôt.

The following information is for your information only. It is not intended to be used as a substitute for professional advice. The information is based on the current laws and regulations in effect at the time of publication. It is subject to change without notice. The information is provided for your information only and does not constitute an offer of any financial product or service. The information is not intended to be used as a substitute for professional advice. The information is based on the current laws and regulations in effect at the time of publication. It is subject to change without notice. The information is provided for your information only and does not constitute an offer of any financial product or service.

Ç'a tellement changé

© 1999 by the author

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », août 1967.

Le 30 juin 1967, nos bonnes Sœurs de la Sainte-Famille ont définitivement quitté le collège.

Les jours précédents, j'avais exhumé des Archives le contrat qui liait la Corporation du collège de Sainte-Anne et la communauté des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, puis le document qui relate la Fondation et la mission des Sœurs au collège de Sainte-Anne.

Le 23 août 1905, Sœur Saint-Pierre, supérieure, Sœurs Saint-Nom-de-Marie, Saint-François-Xavier, Marie de l'Espérance, Saint-Adrien, Sainte-Emélie, Sainte-Foye, Sainte-Antonine arrivaient au collège ; et le 7 septembre suivant, Sœurs Sainte-Augustine-Marie, Saint-Maurice, Saint-Léon et Saint-Louis-Albert les rejoignaient. Les huit premières venaient de Sherbrooke, les quatre autres de Memramcook. A cette époque, il y avait au collège 381 élèves, dont 250 pensionnaires, 22 prêtres et 18 ecclésiastiques ; 37 élèves de l'Ecole d'Agriculture prenaient leurs repas au collège. Les Sœurs furent de bonnes collaboratrices, travaillant à la cuisine, aux réfectoires, à la buanderie, à la lingerie, à la sacristie ; au début, elles faisaient même les lits dans les dortoirs.

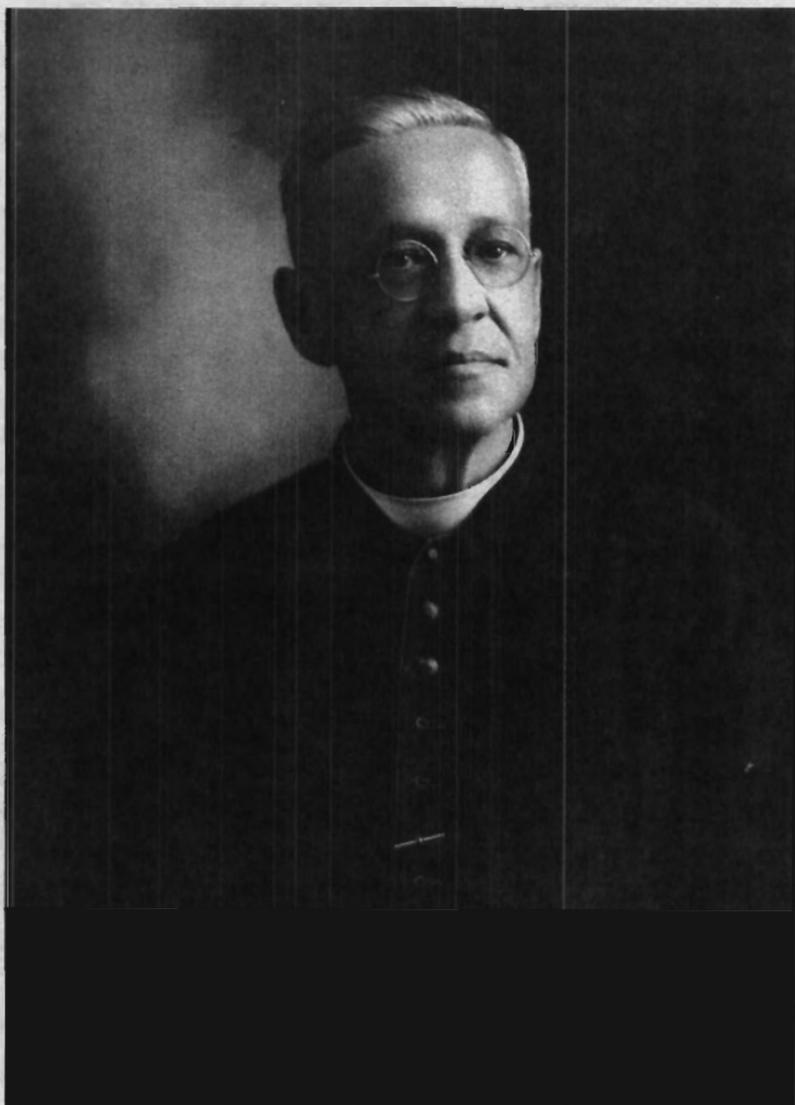
Le 6 août 1916, leur couvent fut incendié en même temps que l'usine et la boutique à bois. C'est alors que les Sœurs commencèrent à déménager à travers le collège. Logées d'abord dans quatre classes du cours classique, elles occupèrent, à la rentrée des élèves, les chambres qui servent aujourd'hui d'infirmerie, puis ensuite l'annexe. En 1918, elles s'installèrent dans l'appartement destiné à devenir le réfectoire du cours classique. En 1926, elles prirent enfin possession du couvent actuel, qui pendant plusieurs années abrita une quarantaine de Sœurs.

Tous ces événements défilaient dans mon esprit, lorsqu'au moment de leur départ, je me suis enquis de leurs impressions ; la réponse vint sans hésitation : « Ç'a tellement changé ! »

Cette même réponse, je l'avais déjà entendue, une quarantaine d'années plus tôt, de la bouche d'un vieillard, qui traduisait ainsi sa résignation, son fatalisme devant la mort : « Ç'a tellement changé ! » Cette affirmation m'avait presque choqué alors, mais aujourd'hui, je la comprends très bien.

Les Sœurs de la Sainte-Famille sont demeurées soixante-deux ans au collège de Sainte-Anne. Dans le même nombre d'années, ceux qui me lisent aujourd'hui, ceux qui sont scandalisés peut-être d'une telle étroitesse, auront presque tous eu l'occasion de répéter à peu près les mêmes paroles pour alléger les angoisses du départ, et vous les prononcerez probablement, au grand scandale des surhommes de l'an 2029.

**S.G. Mgr Paul-Eugène Roy
et le
chanoine Ludger Dumais**



Le Chanoine Ludger Dumais

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », novembre 1967.

Le 28 février 1925, une forte secousse sismique ébranle la région et provoque un immense émoi dans le collège. Terrassé par sa dernière maladie, M. le Chanoine Ludger Dumais ressent douloureusement ces soubresauts inaccoutumés. Le 14 mars suivant, il rend son âme à Dieu, et laisse un grand vide au collège de Sainte-Anne et dans le cœur de ses nombreux amis.

M. le Chanoine Dumais jouissait d'une réputation bien méritée de professeur émérite et d'orateur de renom. Que d'oraisons funèbres n'a-t-il pas prononcées à la mémoire de confrères défunts. Nous en conservons soigneusement les manuscrits. Mais sa modestie le portait à refuser sans cesse les charges honorifiques, ce qui a provoqué les deux incidents que je veux relater.

En avril 1914, l'Archevêque de Québec, Mgr Ls-Nazaire Bégin, accède aux honneurs de la pourpre cardinalice. Le comité chargé de préparer la réception du nouveau Cardinal, à son retour de Rome, demande au Supérieur du collège de Sainte-Anne, M. Ludger Dumais, de rédiger et de présenter une adresse à Son Eminence, au nom du clergé diocésain. M. Dumais refuse cet honneur.

Mgr Paul-Eugène Roy était alors évêque auxiliaire. Il était de six ans et demi l'aîné du Supérieur. L'ancien curé Camille Brochu et ses sœurs, cousins des abbés Roy, attiraient ceux-ci à Saint-Denis, la paroisse natale de M. Dumais. L'évêque auxiliaire de Québec et le supérieur du collège de Sainte-Anne se connaissaient donc de longue date.

Aussi Mgr Roy prend-il en main l'affaire de l'adresse : « Vous avez tort, écrit-il à M. Dumais, de ne pas accepter l'onus et l'honor. On a voulu profiter de l'occasion pour mettre en vedette le personnel si méritant de nos maisons d'éducation. Le choix de Sainte-Anne a paru motivé, et fera plaisir à bien du monde. Contre ces raisons d'intérêt général, vos raisons personnelles ne sauraient prévaloir. D'abord vous ne ferez croire à personne que vous n'êtes pas aussi capable que les 9/10 du clergé de faire une adresse.

.....
« Non vraiment, nous ne pouvons pas nous résigner à renoncer à vous parce que vous ne seriez pas capable !!!

.....
« Vous le voyez, j'y vais tout droit. J'ai assez d'estime pour vous pour me permettre ce procédé. « Dieu vous bénisse et vous inspire. »

Le Supérieur du collège de Sainte-Anne s'exécuta, et sa réussite fut complète.

En juin 1914, M. Dumais termine sa sixième année de supériorat et des signes évidents lui

laissent prévoir sa réélection pour un troisième terme. Constant avec lui-même, il donne sa démission comme prêtre du collège de Sainte-Anne : « La raison, écrit-il, parle ici plus haut que le sentiment. » Et comme la goutte d'eau qui creuse patiemment la pierre, il laisse tomber : « J'affirme que ce n'est pas une fantaisie de circonstance qui me fait donner ma démission pour la quatrième fois. »

Mgr Roy reprend la plume pour tracer la remarquable lettre qui suit :

« Cher monsieur le Supérieur,

Vous avez, sans doute, de bonnes raisons pour demander votre congé au collège ? Je crois savoir que vos collègues en ont d'excellentes pour insister auprès de vous afin de vous faire accepter un nouveau terme d'office.

« C'est un gros sacrifice qui vous est demandé. Le collège, qui vous doit déjà tant, réclame d'avantage. Je ne veux pas vous importuner par une insistance déplacée. Vous me pardonnerez cependant de plaider contre vous en faveur du collège.

« Les hommes ne vous reprocheront pas, certes, d'avoir ménagé votre dévouement, et de n'avoir pas fait votre part. Mais Dieu a le droit de se montrer plus exigeant que les hommes, Lui qui est allé si loin dans la voie du sacrifice. Que vous demande-t-il dans les circonstances ?

« Consultez-Le, écoutez-Le ... et faites !

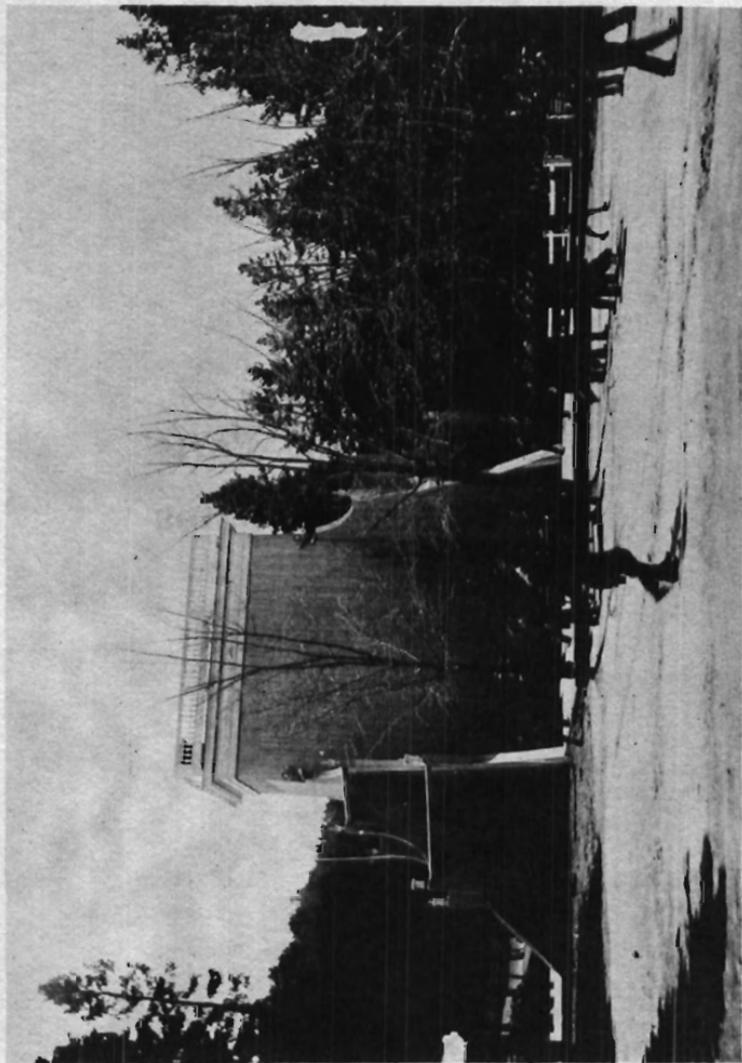
« Je bénis vos réflexions, et je prie le Sacré-Cœur de vous inspirer. »

M. Ludger Dumais comprenait le français, et il accepta un troisième terme comme supérieur.

Ceux, qui ont connu Mgr Paul-Eugène Roy, ont été impressionné par sa taille d'athlète, et ils concèdent sans peine qu'il fut un géant de la parole et de la plume.

Que ce soit dans le rôle du Supérieur ou dans celui de l'administré, l'action d'hommes semblables est pleine de leçons, en même temps qu'elle engendre l'admiration.

En parlant d'arts et d'artistes



Le vieux jeu de balle (1838-1939)

« Ce vieux jeu de balle, qui marquait au milieu de la cour de récréation la limite entre la Cour des Grands (à l'est) et la Cour des Petits (à l'ouest), a été démolie le 5 juillet 1939, pour laisser tout l'espace aux élèves de la Grande Salle, depuis que les Petits avaient pris position dans une nouvelle cour beaucoup plus vaste sur le versant nord de la Montagne. Ce vieux jeu de balle était centenaire. Il avait grand air... avec son mât élégant, où le drapeau des fêtes et des congés claquait joyeusement à la brise ».

(Note de la rédaction de « L'Union Amicale », février 1968)

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », février 1968.

A la page 343 du deuxième volume de Mgr Wilfrid Lebon, « Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière », nous lisons : « Le deuxième (jeu de balle) fut construit vers 1838 et restauré en 1883. C'était une construction à quatre façades rectangulaires couronnées par une gracieuse corniche. Les quatre angles, terminés chacun par deux grandes ailes, étaient surmontés de quatre petits bambini, qui avaient jadis, paraît-il, joué le rôle d'anges dans l'église de Rivière-Ouelle. Mgr Plessis, ne leur trouvant pas l'air suffisamment liturgique, exigea leur disparition de l'église. Alors, on leur coupa les ailes, et ils prirent place sur les jeux de balle de Sainte-Anne. (Bulletin des recherches historiques). »

« Des statues furent aussi condamnées à sortir du sanctuaire ou à ne s'y tenir que voilées ; des anges d'allure peu séraphique perdirent leurs ailes et rentrèrent dans la vie profane, en se pliant aux rôles les plus divers. On dit par exemple qu'il en est quatre aux angles du « jeu de balle » des élèves du collège de Sainte-Anne, qui stimulent d'un geste inlassable l'entrain des

récréations ; c'est ce qu'ils ont jamais fait de mieux. » (Bulletin des Recherches Historiques, mai 1919, page 153.)

Le 14 juillet 1805, le curé Alexis Pinet confie à Philippe Long, courrier, une somme due par la fabrique de Kamouraska à Pierre-Florent Baillargé, sculpteur, de Québec.

Dans un marché conclu, en 1809, avec la fabrique de Kamouraska, Louis Quevillon est qualifié d'architecte pour certains travaux de peinture et de dorure dans l'église. Le 4 août 1805, le même Quevillon et Louis Dulongpré, peintre, de Montréal, étaient à la Rivière-Ouelle, où ils signèrent un marché pour exécuter certains travaux dans l'église de cette paroisse. Quévillon s'engageait à faire un rétable de l'ordre corinthien, continuer la corniche dans les deux longs pans, etc ; et Dulongpré, à faire, entre autres ouvrages, quatre tableaux de 7 ½ pieds de haut sur 5 pieds de large. Ce Dulongpré, qui aurait fait, paraît-il, plus de trois mille portraits, est l'auteur d'un grand nombre de tableaux de nos églises. (Cf : Histoire du Palais épiscopal de Québec, page 294.)

Le 15 septembre 1813, Pierre-Florent Baillargé est mort, et son ciseau est ramassé par François Baillargé, maître sculpteur, de Québec, lequel se fait fort de parachever l'entreprise inachevée de Pierre-Florent dans l'église de Kamou-

raska. Il reste à faire : « Trois autels bombés, trois lampes, deux anges, avec leurs épées fulminants, un St-Esprit de quatre à cinq pieds ou à la place un Sauveur, un Christ sur le Dais de quatre à cinq pieds de haut avec la Sainte-Vierge d'un côté et Saint Jean-Baptiste de l'autre, ou à leur place un beau couronnement en sculpture qui puisse cacher les crochets, etc., etc. »

Le 7 novembre 1813, marché entre la Fabrique de Kamouraska et Basil David et David Fleuri David, maîtres sculpteurs, de Montréal, à l'endroit appelé *Saut des Récollets*. Dans ce marché, il est fait mention d'un atelier appartenant aux deux David, à l'Île-aux-Coudres.

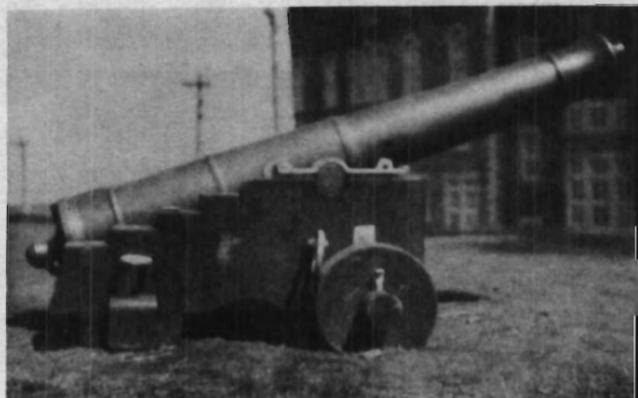
Pierre-Florent Baillargé et François Baillargé seraient fils de Jean Baillargé, menuisier, marié à Québec, en 1750. Jean-Joseph, l'aîné de ses enfants fut baptisé à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 12 mars 1751. (Voir Mgr Tanguay) Le parrain de Jean-Joseph fut Anauld-Joseph Chaussat, menuisier, marié à Québec ; lui et Jean Baillargé venaient de France. Ils devaient être à Sainte-Anne pour quelques entreprises. (Archives du collège 142 — XL et XLII.)

Thomas Baillargé, statuaire renommé au Canada, a sculpté un bas-relief pour l'église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, « Souper d'Emmaüs », qui a mérité à son auteur la visite et les félicitations de Lord Dalhousie, un connaisseur

dans l'art, qui fut gouverneur du Canada, du 19 juin 1820 au 7 septembre 1828. En 1892, Mgr Chs-Ed. Poiré a fait des recherches vaines pour retrouver le « Souper d'Emmaüs » de Baillargé. Deux églises avaient été démolies et reconstruites, à Sainte-Anne, depuis la confection de cette œuvre artistique. (Archives du collège : 74 — LV.)

Sous la poussée du progrès, l'art statuaire, dans nos campagnes, a évolué. Plus tard, dans une de nos églises, on put admirer un saint Jean-Baptiste avec une peau de cariole ! Ce n'était pas encore l'art abstrait, mais cela ne dénotait-il pas une certaine tendance à verser dans la couleur locale ?

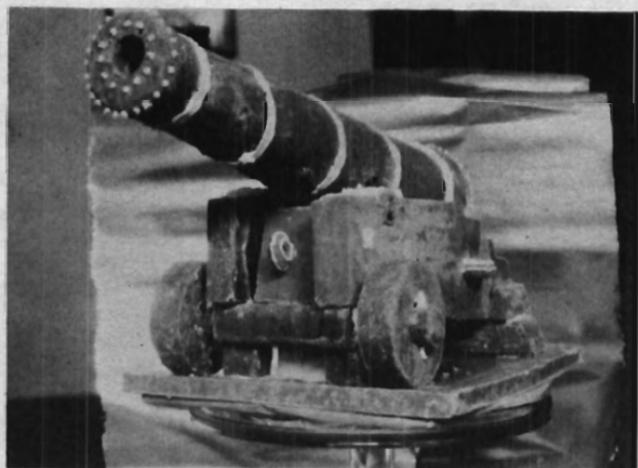
Nos canons



L'un des deux canons



Et son jumeau



Le petit canon
en sucre à la crème

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », mai 1968.

A la bénédiction de la première pierre du collège, le 2 juillet 1827, un petit canon que l'on avait placé sur un roc de la montagne, que l'on nomma par la suite « La Roche à Canon », souligna de sa voix éclatante l'événement important. Il retentit ensuite à toutes les fêtes de la maison, jusqu'au 14 juin 1855, alors que Mgr Baillargeon bénit la pierre angulaire de l'aile Pilote. La prodigalité des artilleurs, l'ardeur de l'obusier, les ravages de la rouille firent éclater le petit canon et les morceaux passèrent à quelques pouces de la tête des élèves qui l'entouraient. Le canonnier en chef, Alphonse Winter, finissant et qui devint prêtre, échappa de justesse à la mort.

Le 4 août 1914, jour de la déclaration de la guerre de l'Angleterre à l'Allemagne, une nouvelle pièce d'artillerie prenait place sur la Roche à Canon. C'était un petit canon de bronze, qu'un prêtre du collège avait découvert dans la boutique d'un maréchal-ferrant, à Sainte-Marie de Beauce. On lui avait fait une toilette toute neuve à la Fonderie Savoie, et tout pimpant, il reçut le nom d'Alonzo.

Né pour tonner, il fut fidèle à sa mission. Il fait ses débuts en saluant l'avènement glorieux

de Benoit XV ; il souligne la visite officielle du Lieutenant Gouverneur, l'Honorable P.E. Leblanc ; il donne de la voix à toutes les fêtes du Directeur et du Supérieur, aux principaux événements de la vie collégiale.

Le 18 juin 1917 , M. Auguste Boulet est élu supérieur, et Alonzo clame sa joie, mais il le fait un peu haut, et le coup « projette au loin ses débris palpitants ». Un intéressant billet du journal « Le Devoir » termine ainsi le récit de cet incident : « On confia à un brancard la dépouille, et un vieux serviteur du collègue alla reconduire à sa dernière demeure Alonzo, le canon fidèle, pendant qu'à quelques pas derrière suivait la tête basse et le front pensif celui qui donnait au petit canon dans ses plus beaux jours de triomphe, la poudre explosive et les projectiles. » Onze ans plus tard, le 17 mai 1928, les bonnes Sœurs de la Sainte-Famille placèrent, sur la table d'honneur au réfectoire des prêtres, Alonzo qu'elles avaient fait revivre dans la pâte et le sucre à la crème. C'étaient les Noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Hector Fillon. Ce gâteau concrétisait l'amitié taquine des confrères à l'endroit de l'artilleur d'Alonzo.

Grâce à l'initiative du docteur Alexis Déry, de Québec, et de quelques anciens élèves, le collègue possède aujourd'hui, pour remplacer Alonzo, deux magnifiques canons de marine, en bronze fin, pesant 600 livres chacun. Voici les détails qui les concernent, et qui sont énumérés

dans une lettre du docteur Déry à Mgr Wilfrid Lebon :

« Ces canons de marine furent coulés en Angleterre, sur les ordres de l'Amirauté, vers 1800.

« En 1804, ils furent expédiés en Canada et installés sur le « Rescue ».

« Durant la campagne de 1812, ils firent feu sur le lac Ontario, sous le général Brock.

« Durant la campagne de 1837, ils firent feu sur nos gens.

« Puis ils furent expédiés à Québec et installés à bord du garde-côte « La Canadienne ».

« Ils donnèrent la chasse aux contrebandiers de jadis pendant nombre d'années, de Québec à Saint-Pierre de Miquelon.

« Réinstallés à bord du « Bearenhead », patrouilleur temporaire dans notre Golfe.

« En dernier lieu, à bord du « Princess », qui les remplace par des canons plus modernes, en 1914. »

Ils arrivèrent au collège de Sainte-Anne, le 11 mai 1923.

Plus tard, le généreux docteur Déry fera cadeau au collège d'un autre canon, petit et « tout mignon ». Il s'appellera « Le petit Alexis ».

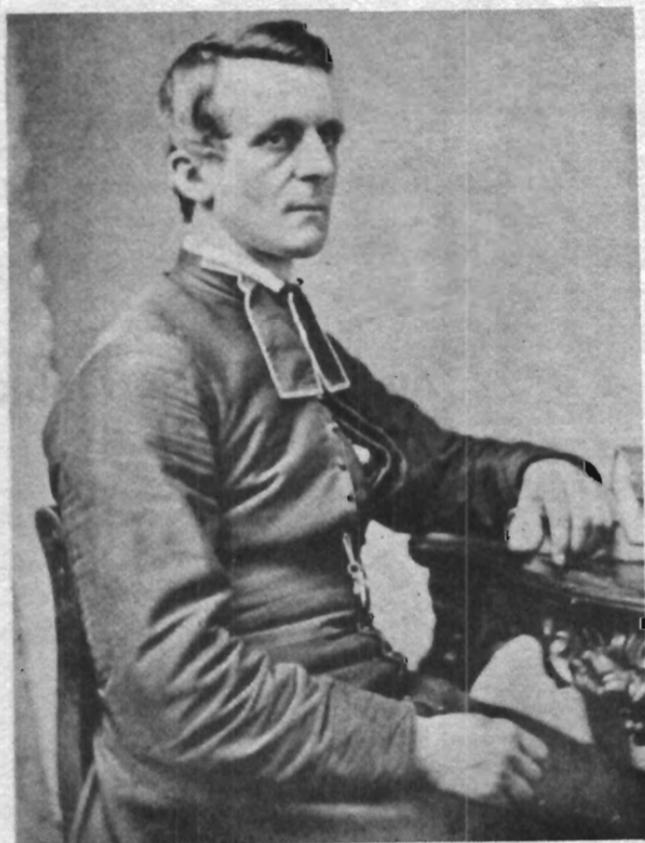
THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 350

LECTURE 10

Au temps des troubles



L'abbé Achille Vallée

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », août 1968.

Le notaire Stanislas Vallée épousa Louise Fréchette, de Montmagny, et s'établit à Sainte-Scholastique, où son épouse lui donna son premier fils, en septembre 1837. Elle avait quinze ans.

Le notaire participait aux troubles, et il était dans le camp des patriotes, lorsque les troupes anglaises incendièrent Sainte-Scholastique. Mme Vallée était dans sa demeure avec une vieille servante irlandaise et son fils, Achille, qui n'avait pas trois mois. Devant les supplications et la jeunesse de Mme Vallée, l'officier anglais, chargé d'expulser les habitants de leur demeure, hésita un moment ; mais fidèle à sa consigne, il fit sortir les deux femmes et l'enfant. La servante dévouée fit asseoir Mme Vallée sur une botte de paille humide, au milieu d'un champ. Celle-ci portait son bébé dans ses bras. Transie de froid, car on était à la mi-décembre, les yeux pleins de larmes, elle regarda brûler sa maison. La vieille servante parvint à lui trouver un abri précaire, puis courageusement, elle se dirigea vers le camp des patriotes, où elle réussit à pénétrer. Le récit qu'elle fit à son maître le décida à quitter ses compagnons d'armes et à organiser

la fuite de sa famille vers Montmagny, la résidence de ses beaux-parents.

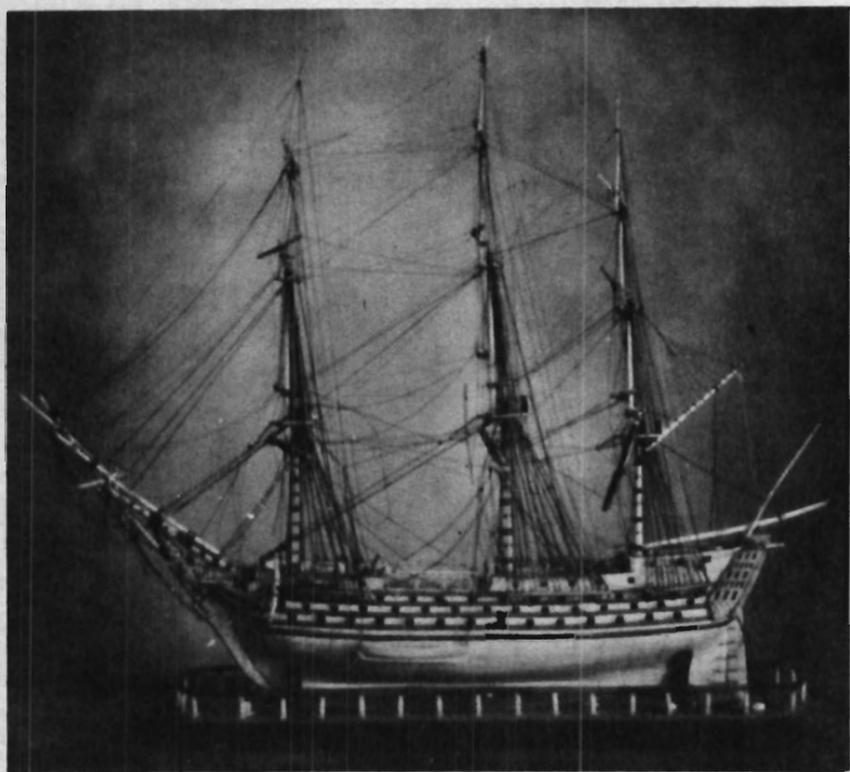
Lorsqu'ils atteignirent Trois-Rivières, la ville était remplie de troupes, et le notaire Vallée faillit être arrêté trois ou quatre fois. C'est alors que le postillon des malles anglaises lui porta secours, ce qui lui permit de se rendre à Québec, puis à Montmagny, où Sir Pascal Taché lui trouva une cachette sûre. Quelques jours plus tard, la vieille Irlandaise parvint à Saint-Thomas avec sa maîtresse et le jeune Achille. Ils se retirèrent chez les parents de cette dernière. Comme il y avait plusieurs réfugiés à Montmagny, des soldats vinrent y faire des fouilles, mais ils ne découvrirent personne. Après la proclamation de l'amnistie, le notaire Vallée se fixa à Saint-Thomas avec sa famille et y pratiqua sa profession.

Montmagny a toujours fourni un fort contingent d'élèves au collège de Sainte-Anne. Beaucoup d'entre eux ont brillé, tant au collège que dans la vie. Ce fut donc vers Sainte-Anne que se dirigea le jeune Achille Vallée, en 1851. Il termina son cours en 1859 et devint prêtre. Son frère Pamphile étudia aussi à Sainte-Anne, de 1860 à 1869 ; il pratiqua le droit et devint juge. Et c'est ainsi que les troubles de 1837-38 nous ont valu des élèves remarquables.

A la page 67 de l'annuaire de 1909-1910, la biographie de M. Achille Vallée est due à la plume de M. le Chanoine Ludger Dumais, qui s'est inspiré de trois lettres que nous possédons dans

nos archives : celle de l'abbé Lucien Gagné (Dumais, 135 — XXXVII.), celle de Mgr Antoine Gauvreau (Dumais, 135 — XL), et celle du juge Pamphile Vallée, de Roberval (Dumais, 135 — XLI). La notice biographique de l'annuaire a été reproduite en partie par Mgr Wilfrid Lebon, dans son premier volume de l'Histoire du Collège, à la page 514.

Le navire d'ivoire



Le navire d'ivoire

* Cet article a paru dans « L'Union Amicale », février 1969.

« Je m'empresse de vous transmettre la légende au sujet du petit vaisseau en ivoire que M. Painchaud a laissé à son cher collègue.

« Cet élégant et délicat bâtiment est le fruit de trois ou quatre années de veilles et de travaux d'un Français réfugié à Londres par suite de la Révolution de 1789. Ce Français que quelques-uns m'ont dit être un noble, d'autres un prêtre, donnait des leçons dans les familles, le jour, et le soir s'occupait à construire ce petit chef-d'œuvre. Lorsqu'il l'eut terminé, il le vendit à un capitaine de vaisseau qui l'apporta en Canada, espérant en tirer bon parti ; mais ayant éprouvé naufrage, ils (sic) eurent à souffrir de la faim dans la traversée et furent obligés de prendre terre en différents endroits, en remontant le fleuve. Le vent contraire et le manque de provisions le forcèrent encore à demander des comestibles chez M. de Borniol, curé alors à Saint-Laurent, Ile d'Orléans. Ce brave lévite l'accueillit avec hospitalité, l'hébergea plusieurs jours et lui offrit quelques effets pour subvenir aux premiers besoins. Le Capitaine reconnaissant des honnêtes procédés du prêtre lui fit cadeau du petit vaisseau.

« Vers 1816, le même capitaine de vaisseau revint encore au Canada et ayant conservé un souvenir affectueux de la courtoisie de M. le curé de Saint-Laurent, lui offrit de nouveau un autre bâtiment en miniature presque semblable au premier, et M. Borniol alla en faire l'offrande à l'Évêque de Québec, Mgr Plessis, qui le plaça dans sa chambre de réception où il fut exposé aux regards des visiteurs jusqu'en 1822, où il le donna à M. Painchaud.

« Voilà la légende que la chronique me fournit au sujet de ce petit bijou précieux par la matière employée à sa confection, mais plus encore par la main qui l'a légué.

« Vers 1834, un jeune chat brisa, pendant la nuit, une des vitres de la niche qui le contient, se prit à jouer avec les cordes, à monter, à descendre en grim pant dans les cordages et fit assez grand dégât. » (Pilote, 14-LXXXIV.)

Cette lettre intéressante fut écrite, le 12 avril 1842, à M. Pilote, par l'abbé Louis-Edouard Bois, alors vicaire à Saint-Jean-Port-Joli. Louis-Edouard Bois vint au collège de Sainte-Anne, à la première entrée, en octobre 1829. Il était finissant en juillet 1832. Il enseigna trois ans comme séminariste, et fut ordonné à Québec, le 8 octobre 1837. Il fut un archéologue distingué et compilateur de plusieurs ouvrages historiques sur le Canada. Il décéda à Maskinongé, le 9 juillet 1889. (Note de l'abbé J.B.A. Auclair.)

En 1937, M. Edmond Lecouvie, de Québec, a réparé en cent cinq jours de patient labour ce petit navire fait de deux cents pièces d'ivoire.

« Le navire a trois ponts, trois mâts et 114 canons. La coque mesure 19 pouces et l'espace compris entre la quille et l'extrémité des mâts mesure 31 pouces. Le bau mesure 4 pouces, et la profondeur du vaisseau est aussi de 4 pouces. La coque est faite de chêne britannique épais de un huitième de pouce et couvert de petites sections d'ivoire épaisses de un vingt-deuxième de pouce, assemblées au moyen de clous de cuivre faits à la main.

« Le navire est complètement équipé. Il a trois rangées de canons, tous faits à la main ; des cordages avec poulies d'ivoire, des lucarnes, des escaliers, des barils à eau, une cloche, des lisses de rabattue, des chaloupes de sauvetage, le tout en ivoire ; une statue de Viking sculptée dans un seul morceau d'ivoire et placée à la proue ; une poupe également sculptée dans l'ivoire ; la voilure est faite de fils de soie et de cheveux. »

(spicilèges : Volume 1937-41.)

Ce bijou est une des pièces les plus précieuses de notre musée collégial, où il fait l'admiration de nombreux visiteurs.